

## Condamné pour 21.000 euros de détournement de fonds

Date : 22 novembre 2019

Décrit comme « **un homme disponible et affable** » par son entourage professionnel, un ex-directeur du Service pénitentiaire d'insertion vient d'être condamné pour **détournement de fonds** entre 2012 et 2016.

**Il avait pioché 21 000 € dans des subventions** destinées à des dispositifs innovants pour aider à la réinsertion des détenus dont il avait la charge, **des fonds qui transitaient par une structure qu'il avait précédemment créée.**



**Suspendu** de ses fonctions dès 2017, avant même le résultat de son jugement par le tribunal correctionnel de Poitiers, il a écopé hier d'une peine de **18 mois de prison avec sursis**, assortis d'une mise à l'épreuve.

Il lui est également fait **obligation de réparer le préjudice financier** et de régler une **amende** fixée à 1 500 €.

Il est enfin frappé d'une **interdiction définitive d'exercer** toute fonction publique.

Toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.

## **CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE**

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

---

[Pour aller plus loin : cliquer sur ce lien vers mes contributions concernant Mostapha Laabid, déjà 3 fois condamné au pénal](#)